

d'emprunt par milliards chez les étrangers. Chaque année, le ministre fait des pèlerinages dans les autres pays en quête des fonds nécessaires au renflouement de notre économie. Les pays étrangers consentent donc volontiers des prêts au Canada, puisque le marché canadien est tout de même alléchant et qu'ils savent que le Canada est solvable.

Il s'ensuit une troisième conséquence; c'est que le gouvernement n'emprunte pas—et on peut le constater—de la Banque du Canada pour financer le domaine public, mais plutôt des pays étrangers et de la haute finance. Voilà donc la cause de notre marasme économique et de nos maux sociaux.

Comme résultats économiques, on constate d'abord que le gouvernement, plutôt que d'utiliser la Banque du Canada pour se procurer des fonds, s'endette d'année en année en empruntant à l'étranger. Jamais, depuis 100 ans, a-t-on vu baisser une seule année le coût d'administration de la dette canadienne. L'intérêt sur la dette et la dette elle-même n'ont jamais cessé d'augmenter.

La deuxième conséquence économique de cette politique monétaire faussée, malade et inadaptée à un pays moderne et riche comme le nôtre, c'est que le remboursement annuel des prêts est énorme et grève lourdement les budgets fédéraux.

Une autre conséquence, c'est l'endettement des gouvernements provinciaux et municipaux. Le résultat de tout cela, c'est que l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand) voudrait qu'aujourd'hui nous touchions du doigt avec lui le problème des écarts régionaux.

J'aimerais que le ministre se demande pourquoi il y a au Canada des régions en proie à tant de misère, tant d'inégalités économiques et tant d'injustice? La réponse, c'est que le gouvernement n'exerce pas le contrôle monétaire au Canada; c'est plutôt la haute finance et les pays étrangers qui le font.

Monsieur le président, je ne crois pas que ce ministère règle tous les problèmes. Il n'offrira, au contraire, qu'une solution d'occasion, une solution «tampon» qui réduira l'ampleur du mal à l'extérieur, mais qui ne le réglera pas à sa source, qui se situe dans le cœur de l'individu.

Monsieur le président, il découle de ces problèmes économiques, attribuables à un contrôle monétaire inadéquat, des conséquences sociales comme les taxes et impôts trop élevés, qui diminuent le pouvoir d'achat de la famille, de l'individu, de la personne humaine, l'accroissement des dettes individuelles, la pauvreté, l'altération du climat social, le découragement et le chômage.

Monsieur le président, on pourrait faire exactement le même raisonnement quant au

[M. Fortin.]

problème du logement et à celui de l'agriculture.

Les problèmes que nous connaissons trouvent leur principale origine dans la politique du gouvernement.

Le problème du logement est attribuable à une politique mal adaptée. Prenons par exemple, la taxe de vente de 11 p. 100, etc. On nous présente un projet de loi visant à solutionner ce problème-là et nous souhaitons donc bonne chance à l'honorable ministre.

Mais nous voulons lui dire que nous sommes des plus perplexes quant à la solution du problème de la pauvreté au Canada. Nous demeurons aussi très perplexes quant à savoir si les inégalités régionales seront amoindries et solutionnées, puisque le problème numéroté un est d'ordre monétaire. Quoi qu'en disent les ministres, il reste que c'est un fait.

Le futur ministre de ce nouveau ministère, dans ses remarques préliminaires, parlait de la création d'une structure interministérielle. Monsieur le président, je pourrais faire un commentaire très bref sur cette remarque, à savoir que la chose est urgente et que nous sommes heureux que le ministre ait prévu, en organisant ce ministère, l'établissement d'une coordination plus intense entre les ministères. Au fait, nous constatons actuellement qu'au sein de chacun d'eux l'action est bien limitée, éparpillée et morcelée, ce qui ne saurait donner que de piètres résultats.

Monsieur le président, dans ses remarques préliminaires, l'honorable ministre parlait d'instituer un programme de développement industriel. Je n'ai que quelques brèves remarques à faire à ce sujet. Or, lorsqu'on veut favoriser l'établissement et l'expansion des industries, où que ce soit au Canada, la première chose à faire, à mon sens, c'est de réduire les taxes et les impôts. Pourquoi toujours vouloir éluder le problème? Préoccupons-nous donc du vrai problème. Il n'existe pas là où le ministre le croit, comme le disait l'honorable député de Shefford (M. Rondeau).

Selon le troisième exposé annuel du Conseil économique du Canada, celui du mois de novembre 1966, de 1949 à 1965, les impôts indirects ont augmenté plus fortement par unité de production que n'importe quel autre élément majeur du coût du produit national brut à un point tel qu'aujourd'hui, il compte pour environ 15 p. 100 de l'ensemble du produit national brut.

Il s'agit, par exemple, monsieur le président, de la taxe de 11 p. 100 sur les matériaux de construction, la machinerie et l'outillage. A cause de ces impôts, les consommateurs paient des prix plus élevés et il en résulte un manque de pouvoir d'achat qui engendre la misère et la pauvreté.

A mon avis, monsieur le président, il nous faudrait rendre le financement des entreprises